

J'ai écrit à M. Cohen dès que j'eus parcouru son article. Nous avons correspondu à ce sujet et je pense avoir gagné le débat.

M. DRYSDALE: Sur quel sujet portait le débat et comment l'avez-vous gagné?

M. LEWIS: A mon avis, M. Boyd ne vous a dit que des faussetés mais il faut faire plusieurs calculs pour l'expliquer. Il faut étudier le taux envisagé d'augmentation de la demande en énergie et le taux d'augmentation de l'approvisionnement des réacteurs à eau lourde. M. Carl Cohen a raison quand il parle d'un coût de \$56 le kilowatt, mais ce coût concerne un service qui augmente au taux de 25 ou de 35 p. 100 par année. Par ailleurs, on sait que dans aucun pays la demande d'énergie augmente au taux de 25 ou de 35 p. 100 par année. Ce taux est valable durant une courte période au début de l'installation de l'énergie, mais le taux moyen à long terme va de 5 à 7 p. 100 par année.

En fonction d'une augmentation de 5 à 7 p. 100 par année, le coût est d'environ \$19 le kilowatt et de toute façon, ce n'est pas un nouvel article de dépense. Nous en avons déjà tenu compte dans le paiement de l'eau lourde. Le prix de l'eau lourde est de \$35 le kilowatt et la moitié de ce coût représente l'amortissement de la centrale d'eau lourde. En d'autres termes, nous versons déjà 27½ dollars le kilowatt sur le montant de \$56 le kilowatt dont parle M. Carl Cohen, et ce montant de \$56 ne se vérifie que durant la période extraordinaire où l'expansion se produit au taux de 25 p. 100 par année. Quand on revient au taux normal de 7 p. 100 par année, la comparaison faite par M. Carl Cohen entre le coût de l'eau lourde et le coût de l'uranium enrichi ne tient plus debout.

M. DRYSDALE: Je vous remercie de vos renseignements, mais j'aimerais revenir à la question précise que je vous posais. Je voulais savoir si vous croyez que la meilleure chose à faire serait d'obtenir notre eau lourde des États-Unis à \$27 la livre ou au prix marchand, ou s'il serait pratique et rentable d'aménager une usine d'eau lourde au Canada et ainsi, à mon sens, diversifier et établir une usine d'uranium enrichi, par exemple, dans la belle province de la Colombie-Britannique où l'énergie hydraulique est bon marché et en ayant de l'uranium enrichi nous pourrions également diversifier notre produit sur le marché mondial et par exemple entrer dans le domaine de la propulsion nucléaire.

M. LEWIS: En guise d'explication, je dois dire que j'ai étudié cette question et que j'ai fait certaines prévisions. J'en ai saisi la Conférence de Genève en 1955 et 1958. Nous aménagerions certainement des usines d'eau lourde au Canada si nous avions un nombre suffisant de réacteurs qui utiliseraient régulièrement la production d'une usine s'élevant entre 50 et 100 tonnes d'eau lourde par année. Il faudra attendre que nous ayons atteint cette production. Nous pourrions alors aménager une usine dont la production serait suffisante pour un seul réacteur CANDU à tous les dix-huit mois.

M. DRYSDALE: Si la production est de 50 à 100 tonnes par année, combien de réacteurs CANDU faudrait-il pour utiliser la production d'une telle usine à pleine capacité?

M. LEWIS: Le réacteur CANDU contient environ 385 tonnes d'eau lourde, ce qui équivaldrait à peu près à la production d'une année et demie ou de deux années.

M. DRYSDALE: Et le programme visant l'aménagement d'usines d'uranium enrichi serait un programme à long terme?

M. LEWIS: En ce qui concerne l'eau lourde, la société DuPont qui exploite l'usine d'eau lourde aux États-Unis a déclaré cette année dans une communication que si elle construisait maintenant une autre usine en bénéficiant de l'expérience qu'elle a acquise dans la construction de la première, elle pourrait vendre l'eau lourde à un prix de \$17 ou de \$18 la livre au lieu du prix